



EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

Des actions de développement local dans les pays émergents

Le groupe Société Générale a mis en oeuvre les actions suivantes pour respecter les principes du Pacte Mondial - Principes concernés : 1, 8 et 9

Le pôle des réseaux de détail à l'étranger poursuit depuis 1998, date de sa création, sa stratégie d'expansion, qui repose sur la diffusion à l'étranger de l'expertise accumulée par le réseau France.

Le groupe Société Générale a mis en place une structure originale d'animation et de pilotage de ses filiales à l'étranger : celles-ci ne dépendent plus de la branche internationale du Groupe mais sont désormais regroupées au sein de la « Direction de la Banque de détail Hors de France Métropolitaine (BHFMM) ».

Cette organisation nous permet d'exercer notre responsabilité sociale et environnementale avec le même niveau d'exigence, quelle que soit la diversité de situations et des cultures rencontrées dans les 80 pays où le Groupe est implanté : elle favorise également la diffusion des bonnes pratiques liées à notre engagement en faveur du Pacte Mondial des Nations Unies.

BHFMM encourage les filiales à s'impliquer activement dans le développement économique mais aussi social des pays d'implantation. Les populations locales profitent donc de ces initiatives volontaires parmi lesquelles figurent le développement de la microfinance, la lutte contre le sida et les opérations de mécénat humanitaire ou culturel.

Résultat de ces actions

La Société Générale est devenue un acteur significatif dans le refinancement de certaines institutions de microfinance (IMF). C'est ainsi qu'au travers de ses filiales d'Afrique et du Bassin méditerranéen, les crédits consentis à certaines IMF se sont montés en 2004 à plus de 20 M EUR au Bénin, en Jordanie, au Cameroun et au Maroc.

Les filiales africaines de la Société Générale ont rejoint l'association « SIDA Entreprises ». Une équipe de « pairs éducateurs » a animé des réunions de sensibilisation et d'information pour les salariés et des actions de dépistage sont régulièrement menées. Ces actions sont réalisées sur la base du volontariat du personnel mais les différents coûts sont assumés par la filiale.

Les filiales ont développé des actions de mécénat en lien avec les partenaires publics locaux : par exemple, l'aide apportée à un camp de réfugiés libériens au Ghana et le financement de l'impression de 200 000 dictionnaires pour les enfants ; au Cameroun, la signature d'une convention avec une ONG pour soutenir le projet de « Campement des éléphants de Garoua » et le partenariat avec un foyer dédié à la protection des enfants des rues ; à Madagascar, partenariat de trois ans avec une association d'aide aux handicapés mentaux ; en Roumanie, parrainage de la fondation Samu Social agissant en faveur des sans-abri ...